

Couvre feu et mesures dans le Lycée

CHANGEMENT EN COURS ...



Lors de la conférence de presse gouvernementale du 14/01/2021 concernant la situation sanitaire liée à la COVID-19, des mesures ont été annoncées concernant le lycée :

- **le couvre-feu** entre 18h et 6h : les cours continuent à se tenir selon l'emploi du temps habituel. Les élèves se déplaçant pendant les heures de couvre-feu pour se rendre au lycée peuvent justifier l'utilité de leur déplacement grâce au carnet de correspondance. Pour les parents, un justificatif a été envoyé lundi 18 janvier par mail
- **la restauration** : le protocole en œuvre au lycée depuis novembre 2020 prévoit que les élèves déjeunent avec les élèves de leur classe, nous leur rappelons de veiller au respect de cette règle.
- **l'EPS** : toutes les activités physiques en intérieur sont proscrites. Des aménagements ont été prévus et enregistrés sur pronote. Certains cours seront remplacés par un travail en autonomie fourni par le professeur et des activités de substitution sont prévues (VTT pour les petits effectifs, randonnée).

En vous remerciant pour votre compréhension